

Accueillir un enfant handicapé

- La différence, pas l'indifférence -



Echange et débat pour parents et professionnels

Mardi 28 novembre - 9h30 à 11h30

Animés par **Hervé Clech**, chef de service parentalité et
Pascal Augéard, éducateur spécialisé, à l'association AR ROC'H

inscriptions

02 22 06 98 08

Séance gratuite

Dans la limite
des places disponibles

à Caf et familles

15 quai de la Prévalaye à Rennes



Accueillir un enfant handicapé

- La différence, pas l'indifférence -

*L'article 23 de la déclaration des droits de l'enfant stipule :
Les États parties reconnaissent **le droit des enfants handicapé-es à mener une vie décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité et leur intégration sociale.**
Ils apportent une aide adaptée pour qu'elle ou il accède à l'éducation, à la formation, aux soins de santé, à la rééducation, à la préparation à l'emploi et aux loisirs.*

Caf et familles invite **Hervé Clech**, chef de service parentalité et **Pascal Augéard**, éducateur spécialisé à l'association Ar Roc'h, pour animer un débat sur ce thème :

- Comment sensibiliser les adultes, parents et professionnels sur la question du handicap ?
- Quels préalables faut-il mettre en œuvre auprès des parents, des professionnels, des enfants pour réussir cet accueil ?

Echange et débat **le mardi 28 novembre de 9h30 à 11h30.**
Inscrivez-vous au **02 22 06 98 08** - Séance gratuite dans la limite des places disponibles.